

# Communiqué



## **Politique de la ville : le débat est ouvert, saisissons-le !**

### **Les villes moyennes en première ligne**

Le Président de la République a réuni le Conseil présidentiel des villes ce matin, et a lancé sa mobilisation en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville. A cette occasion, Villes de France renouvelle sa demande de solutions pérennes en faveur des habitants des quartiers.

Les habitants, et singulièrement notre jeunesse, doivent espérer trouver toute leur place dans notre République. Donnons-leur la fierté d'habiter dans ces quartiers, faisons vivre l'espoir pour tous, en mêlant l'humain et l'urbain avant tout.

Ce constat, il est partagé au quotidien, notamment par les maires des villes concernées. Rappelons que, loin de n'être qu'un fait touchant la périphérie des grands ensembles urbains, 390 villes de taille moyenne, sur les 600 villes de 15 000 à 100 000 habitants, ont des quartiers politique de la ville (QPV) en raison du critère de pauvreté par habitant finalement retenu depuis 2014.

L'apprentissage, la formation, l'insertion, et l'encouragement aux entreprises locales et à l'emploi sur place, comme le retour des services publics, sont des priorités à engager vite, et peut-être mieux ! Pour Villes de France, les solutions doivent porter singulièrement sur la lutte contre la paupérisation des populations, en particulier grâce au développement économique des quartiers. Le « plan de bataille » sur l'éducation et la santé annoncé ce matin doit également faire l'objet d'une large concertation avec les élus locaux.

La rénovation urbaine doit être une composante essentielle de la reconquête des quartiers. L'association Villes de France y est très attachée et attend des orientations concrètes redonnant aux bailleurs des marges de manœuvre financières leur permettant de mener à bien leurs actions.

Toutes les solutions envisagées doivent se construire en étroite association avec les habitants, en ne plaquant pas des solutions identiques partout sur le territoire national.

En ce qui concerne la sécurité, la prévention de la délinquance, la lutte contre l'obscurantisme, les maires, acteurs de proximité, doivent être au cœur du dispositif. A ce titre, leur bonne information est à la base de tout travail sérieux de terrain. Le protocole de collaboration annoncé par le Président de la République entre l'Etat et les communes dans la lutte contre la radicalisation est une première étape.

Interlocuteur privilégié sur ces questions et force de propositions, Villes de France apportera sa contribution aussi vigilante qu'opérationnelle sur les problématiques spécifiques rencontrées par les quartiers prioritaires des villes moyennes, en lien avec tous les acteurs concernés.

*Présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille infra-métropolitaine du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*

*Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...*

VILLES de FRANCE - 94 rue de Sèvres • 75007 Paris –  
Tél. 01 45 44 99 61 - fax. 01 45 44 24 50 –  
[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr) - [contact@villesdefrance.fr](mailto:contact@villesdefrance.fr)

**Contact presse** : M. Jonathan Gainche, Directeur Général de Villes de France - Tél. 06 77 11 07 43